



RSA : 181 600 €

**pour lever les freins
au retour à l'emploi**

Réunie le 28 septembre dernier, la commission permanente du Département des Deux-Sèvres a attribué 181 600 € à des actions d'insertion en faveur des allocataires du RSA. Le Département s'attaque aux obstacles concrets qui freinent la reprise d'activité : garde d'enfants, mobilité, découverte de l'industrie, santé.

Des places en crèche réservées

Trouver une solution de garde reste l'un des premiers freins à la reprise d'un emploi. Le Département renouvelle son partenariat avec le centre socioculturel du Pays Mauléonais, la Ville de Saint-Maixent-l'École, le CIAS du Thouarsais et le centre socioculturel du Mellois, qui réservent chacun une place en crèche aux allocataires du RSA (36 000 €). En 2025, sept personnes en ont bénéficié pour entrer en formation, reprendre un emploi ou chercher du travail. Au total, 23,5 places sont réservées dans le département en 2026.

Aller vers les territoires ruraux

Faute de moyen de transport, une partie des allocataires vivant en milieu rural n'a pas accès à l'offre d'insertion. L'ASFODEP expérimente donc « BOOST'emploi » (20 800 €) : neuf journées d'ateliers et de visites d'entreprises, commerces et artisans proches de chez eux, avec un minibus pour s'y rendre. Une première session aura lieu autour de Chef-Boutonne fin 2026, une seconde dans le secteur de Secondigny au premier semestre 2027.

Découvrir les métiers de l'industrie

L'industrie représente près de 20 000 emplois en Deux-Sèvres et de nombreuses entreprises peinent à recruter. Avec l'UIMM 79 (44 800 €), quatre sessions permettront, d'octobre 2026 à fin 2027, de découvrir ces métiers : escape game ; immersions en usinage, en conduite de ligne, en maintenance ou en câblage ; visites d'entreprises. L'action s'adresse en particulier aux femmes, pour dépasser l'image souvent datée de ces emplois.



Un accompagnement renforcé pour les familles monoparentales

50 familles monoparentales allocataires du RSA seront accompagnées par Inter Mutuelles Assistance, grâce à son outil permettant de soutenir les parcours professionnels des demandeurs d'emploi : la plateforme Interdisciplinaire Médico-Sociale (PIMS). Pendant trois mois, un binôme infirmier et travailleur social les suivra à la fois sur leur santé et sur leurs démarches vers l'emploi. 80 000 € ont été attribués à IMA pour ce dispositif.

La commission a également validé la convention 2026 avec l'État pour le chantier d'insertion départemental : 11 postes en équivalent temps plein sur les sites de Zoodyssée et du lac du Cébron, où les salariés en insertion participent à l'aménagement des sites et à l'entretien de la voie verte Parthenay-Bressuire.

Le chiffre

12 000

le nombre de familles monoparentales en Deux-Sèvres, parmi lesquelles 2 144 sont allocataires du RSA.

« L'autonomie passe par l'emploi. Retrouver un travail, c'est retrouver un revenu, une place dans la société et la liberté de construire sa vie. C'est pourquoi, avec nos partenaires, nous allons chercher les allocataires du RSA là où ils vivent et nous levons, un à un, les obstacles qui les tiennent éloignés du travail. »

Coralie Dénoues,
Présidente du Département
des Deux-Sèvres

« Chaque action votée répond à un frein identifié sur le terrain. Un parent seul qui ne trouve pas de mode de garde, un allocataire qui vit loin de tout sans voiture, une femme qui n'a jamais osé pousser la porte d'une usine alors que nos entreprises industrielles recrutent : nous construisons avec nos partenaires des réponses sur mesure, au plus près des réalités de chacun. »

Guillaume Juin,
Vice-président
en charge du retour à l'emploi et de
l'insertion professionnelle et sociale